



MOBILISATIONS : AMPLIFICATIONS ENCORE !

LYANNAJ KONT PROPRE ASYON
POU DÉTOYÉ OU DLOUP

ANTILLES :
Retour sur le conflit

FISCALITÉ :
Injustice sociale

CAMEROUN :
Rencontre syndicale

AU SOMMAIRE

- 02 • Édito
- 03 • Comment sortir de la crise et gagner sur nos revendications
- 04 • Une mobilisation forte et durable
- 05 • CCRF : actions pour la protection des consommateurs
- 06 • 4 juin : colloque sur le financement des PME
- 07 • Revalorisation des retraites : le gouvernement provoque !
- 08 • Guadeloupe : retour sur le conflit
- 09 • Hommage à Jacques Bino
- 10 • Fiscalité : injustice sociale
- 11 • G20 : On peut toujours rêver
- 12 • Cameroun : rencontre syndicale
- 13 • Congrès : l'outil syndical et la question unitaire au cœur des débats
- 15 • À lire, à voir

MENTIONS LÉGALES

Directeur de la publication :
Christophe DELECOURT

Imprimé par ALLIAGES • 115 av
Raspail • 94250 GENTILLY
Tél : 01 41 98 37 98

Numéro de commission pari-
taire : 1009 S 07210
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 48 18 82 21
Fax : 01 48 18 82 52
Courriel : finances@cgt.fr
Internet : www.finances.cgt.fr

Prix : 0.20 €

UNE FÉDÉRATION POUR PLUS DE PROGRÈS SOCIAL.



Édito

Les revendications en matière d'emploi, dans le privé comme dans le public, restent sans réponse alors que les chiffres du chômage confirment des progressions historiques. Pas de réponses durables non plus concernant le pouvoir d'achat et la relance économique. En matière de garanties des salariés et de services publics, le cap reste mis vers plus de déréglementation et moins de moyens.

À l'heure où ces lignes sont écrites, tous les motifs pour poursuivre et amplifier le mouvement de mobilisations interprofessionnelles de janvier et de mars sont là et bien là.

Dans un discours à la limite de la provocation, le Président de la République s'entête à justifier, au nom du changement voulu par son élection, des politiques qui aggravent les injustices et qui sont de plus en plus reconnues comme contre productives, y compris dans sa majorité. C'est le cas notamment du bouclier fiscal. Ce même Président devrait aussi rappeler dans ses discours qu'il se présentait comme le Président du pouvoir d'achat ! Face aux intransigeances gouvernementales et patronales, les confédérations syndicales sont prêtes à poursuivre la lutte dans l'unité.

D'importants rendez-vous sont en cours et il ne fait pas de doute qu'ils ouvriront de nouvelles perspectives de mobilisations.

La fédération des Finances CGT est plus que jamais dans cette démarche de rassemblement efficace et durable. Efficace, parce que porteuse de revendications et d'exigences claires et partagées. Durable, parce que répondant à l'objectif de changer d'orientation quant aux mesures à prendre face à la crise.

Dans un tel contexte, les fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC, CGC et UNSA réaffirment ensemble leur volonté et leur détermination à imposer la prise en compte de leurs propositions et de leurs revendications auprès des ministres de Bercy.

Notre fédération, ses syndicats de Bercy et des établissements économiques et financiers agissent pour la poursuite et l'amplification de l'action.

ENSEMBLE, CONSTRUISSONS UN 1ER MAI EXCEPTIONNEL

Sortir de la crise ?

Il est temps de répondre aux revendications !

2,5 millions de manifestants sont descendus dans les rues le 29 janvier et plus de 3 millions le 19 mars. La crise financière et économique que nous traversons est-elle vraiment seule responsable de ce mouvement social ? Le mal n'est-il pas plus profond ? Les origines ne sont-elles pas beaucoup plus anciennes ?

Non cette crise n'est pas une simple crise des institutions financières, et ce n'est pas la « moralisation » des marchés qui peut être une solution crédible.

La mise en concurrence outrancière des travailleurs, la hausse des seuils de rentabilité à des niveaux tout à fait déraisonnables ont provoqué une modification dans la répartition des richesses qui a atteint son point de rupture.

Cette crise systémique a pour conséquence très concrète, une profonde crise sociale.

D'après la commission européenne, la part des salaires dans le produit intérieur brut a chuté de 8,6 % en Europe entre 1983 et 2006. Pire encore, elle a baissé de 9,3 % en France pour cette même période.

Une personne sans domicile fixe sur trois possède un emploi d'après le rapport du conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC). 19 % des actifs perçoivent un revenu inférieur à 75 % du SMIC.

Ces éléments nous montrent une détérioration constante et ancienne de la condition des salariés.

Il est donc normal de constater que la montée en puissance des mobilisations est bien antérieure au 29 janvier.

Car, contrairement à l'impression



laissée par les médias qui analysent la grève comme seule variable de résistance du monde du travail, de nombreuses autres formes d'expression de mécontentement ont vu le jour durant ces dernières années (grèves perlées, pétitions, refus d'heures supplémentaires...).

L'étude « relations professionnelles et négociation d'entreprise » menée par le ministère du travail révèle une forte hausse de la conflictualité dans ce début du XXIe siècle.

Les conflits collectifs ont augmenté de 9 % sur la période 2002-2004 par rapport à celle de 1996-1998.

La crise est aussi le détonateur d'une prise de conscience crue et brutale de la réalité.

Alors que la société Total enregistre 14 milliards de bénéfices en 2008, elle prévoit dans le même temps la suppression de 555 emplois.

Le bouclier fiscal profite à moins de 14 000 contribuables pour une moyenne d'allégement fiscal de 33 000 euros.

Les groupes leader de la vente par correspondance La redoute et 3 suisses suppriment respectivement 672 et 674 emplois, pendant que leurs principaux actionnaires Fran-

cois Pinault et la famille Mulliez enregistrent des distributions de dividendes de 100 et de 50 millions d'euros.

Le parachute doré de l'ex-PDG de Valéo, Thierry Morin, s'élève quant à lui à 3,26 millions d'euros.

Tout ceci, sous l'éclairage de la crise, est vécu comme une injustice inacceptable. Tout éclate au grand jour. C'est bien l'heure où les masques tombent.

Regardons de plus près les réponses proposées par le gouvernement

A part les quelques mesurettes « sociales » qui n'apporteront aucune solution durable pour les plus démunis, on ne change pas une équipe qui perd ! Le gouvernement poursuit sa politique dogmatique

de réduction du nombre de fonctionnaires, affaiblissant toujours un peu plus la présence et la qualité du service public. Son plan de relance confirme la même logique de privatisation des profits et de nationalisation des pertes...

Du côté des politiques fiscales et sociales aucun infléchissement n'a été constaté.

Rappelons à l'heure où l'impôt progressif est peu à peu dépouillé, que la loi du 15 juillet 1914 prévoit que : « *le financement des politiques publiques est assuré par chacun en fonction de sa capacité contributive* ». Les exonérations de cotisations sociales des heures supplémentaires ont aussi un impact extrêmement néfaste, notamment en matière de financement de la protection sociale. De même, la baisse des cotisations

sociales patronales sur les bas salaires a, quant à elle, pour conséquence d'inciter à une politique de stagnation des salaires et prive, là encore, la sécurité sociale de ressources utiles.

On le voit, nous sommes très loin d'un plan de relance en faveur du pouvoir d'achat et en faveur d'investissements publics profitant à toutes et à tous ! Bien au contraire les inégalités sont entretenues et amplifiées. Crise ou pas, ce sont toujours moins de contributions pour les plus fortunés, toujours moins de services publics pour les plus démunis.

Les organisations syndicales ont donc dans cette période une responsabilité immense. Les finances sont au cœur de la crise. Ce qui implique de notre part un engagement qui dépasse largement notre champ professionnel, et c'est bien parti !

Une mobilisation forte et durable !

Lors de la journée interprofessionnelle d'action du 29 janvier, les agents étaient majoritairement en grève à Bercy (**50,32 %**). Cela signifie que le mécontentement des agents, toutes catégories confondues et les mobilisations sectorielles en cours, se conjuguent avec l'aspiration à un rapport de forces plus large.

À l'évidence, l'unité des organisations syndicales et une base revendicative offensive sur les salaires, l'emploi, la protection sociale et les services publics ont permis aux personnels de se retrouver massivement dans des actions interprofessionnelles.

Si les chiffres de grévistes de la journée du 19 mars (**40,27 %**) accusent une baisse dans tous les secteurs des finances, ces derniers restent particulièrement élevés et révèlent une mobilisation durable et de haut niveau. Observons également que la mobilisation par la grève cohabite avec une augmentation significative des absences justifiées et congés ce même jour. Tout ceci explique aussi la participation aux manifestations qui elle n'a pas faibli, bien au contraire mais aussi les nombreuses fermetures de sites. Au moment où ces lignes sont écrites, d'autres temps forts sont d'ores et déjà en préparation.



ACTUALITÉ REVENDICATIVE

POUR IMPOSER DES SOLUTIONS DURABLES PAR L'ACTION

Nous ne voulons pas payer leur crise, mais comment faire ?

Si nous partons du postulat que la crise est systémique, c'est donc bien à une transformation profonde de la société qu'il nous faut réfléchir. Il est indéniable que du travail a été fait par la CGT en matière de propositions. On ne peut nier, dans ce contexte, la pertinence de l'instauration d'une sécurité sociale professionnelle⁽¹⁾. De nombreuses propositions existent également en matière de pouvoir d'achat (revalorisation du Smic, ou encore refonte de la grille indiciaire dans la fonction publique).

La crise montre aussi l'intérêt de la mise en oeuvre du pôle financier public⁽¹⁾ permettant un financement de l'économie au service de l'emploi et le développement d'investissements d'intérêt général.

Le travail de la fédération pour la construction d'une autre Europe⁽¹⁾ au service des besoins sociaux des populations montre aussi toute sa pertinence. Toutefois, il faut certainement réfléchir tous ensemble à développer, enrichir et détailler tous ces axes revendicatifs afin de donner des perspectives concrètes de nouvelles conquêtes ou de reconquêtes.

Sommes nous en capacité d'imposer nos revendications ?

Le gouvernement et le patronnat se veulent inflexibles, mais le sont-ils autant qu'ils veulent bien le dire ? Les mouvements sociaux dans les départements d'outre-mer, ou celui des enseignants chercheurs montrent que la mobilisation peut payer. Toutefois, ces exemples nous permettent également de mesurer l'entêtement du gouvernement et les efforts à déployer pour faire bouger les lignes. D'autres éléments peuvent avoir un impact positif dans l'évolution de la mobilisation :

CCRF : actions pour la protection des consommateurs !

Les objectifs poursuivis au titre de la RGPP consistent aussi à procéder au démantèlement de la DGCCRF et plus particulièrement de ses missions de contrôle, pourtant indispensables à la protection et au développement économique.

Après le 20 janvier 2009 et sa journée « *DGCCRF MORTE* », caractérisée par un taux de grévistes de plus de 30 % à l'appel ferme de la CGT et de Solidaires...

Après les journées de grèves interprofessionnelles des 29 janvier et 19 mars derniers dans lesquelles se sont massivement inscrits les personnels de la DGCCRF...

Avec le soutien des consommateurs et de leurs associations, des citoyens, de nombreux élus locaux et nationaux... Près d'un tiers des personnels de la DGCCRF (plus d'un millier) se sont massivement inscrits dans la manifestation nationale du 21 mars 2009 et ont manifesté de Matignon à l'Élysée !

Depuis les mobilisations se poursuivent. La fédération, avec son syndicat de la DGCCRF, s'inscrit totalement dans cette bataille. Et ce, à un moment où la crise systémique confirme plus que jamais le besoin d'une administration nationale publique de l'État de contrôle au service de la protection économique du consommateur !

(Signez et faites signer la pétition « **Consommateurs, vous vous sentez sans défense ?** » -disponible sur le site Internet de la fédération).



- Le soutien de l'opinion (78 % des français soutenaient la journée de grève du 19 mars). Si cela est un atout évident dans la construction du rapport de force, cela démontre

- également que c'est la société toute entière qui aspire à un autre avenir et que les préoccupations dépassent les portes de l'entreprise.

- Il semble également que certains

(1) Voir le numéro HS (*Leur crise... nos réponses*) du journal disponible sur notre site Internet www.finances.cgt.fr

clivages soient maintenant dépassés (opposition du privé et du public, des salariés et des privés d'emploi...). Il est probable que la vieille stratégie de fragmentation de la lutte ne suffise pas à désamorcer ce conflit.

D'ailleurs, dans notre secteur pourtant touché de plein fouet par la révision générale des politiques publiques, les personnels se battent pour préserver la qualité du service public tout autant que leurs propres intérêts.

- La démarche unitaire a montré son efficacité, et il faudra sans doute réfléchir autrement nos relations avec les autres organisations syndicales.

- Les exemples des Antilles montrent également la pertinence de la convergence de l'action syndicale avec celle d'associations ou d'autres organisations.

Alors oui, nous avons à la fois des solutions pertinentes pour sortir de la crise et oui nous avons des atouts pour les imposer.

Or, face à cette situation exceptionnelle, c'est bien le défi d'une démarche innovante qu'il nous faut relever.

L'actualité a permis de mettre sur la table des sujets cruciaux qui ont peut être changé le cours de la bataille idéologique que nous menons.

Les salariés savent que dans l'histoire il n'existe pas de progrès sociaux sans mouvements sociaux.

Il nous faut donc faire preuve d'imagination et maintenir une pression permanente avec des formes d'actions novatrices.

Il ne s'agit pas d'opposer la forme « grève et manifestation » à d'autres formes de mobilisations. Elles sont dans notre esprit complémentaires, d'ailleurs le rendez vous du 1er mai est pris. Le 1er mai 2009 sera donc l'occasion, de réconcilier l'histoire des mouvements sociaux avec la modernité de nos revendications en empruntant une démarche syndicale inédite. ■



4 JUIN 2009 Colloque sur le financement des PME

Pour diverses raisons, nous avons été contraints de décaler la date du colloque initialement prévu le 10 février, tel que nous vous l'annoncions dans le précédent numéro. D'ordinaire, les petites et moyennes entreprises ont des difficultés pour développer leur activité et donc l'emploi. Elles sont soumises au diktat des banques qui ont fait le choix de privilégier les placements sur les marchés financiers plutôt que de financer l'économie réelle.

Il nous faut débattre de ces questions pour porter des propositions de nature à préserver le riche tissu des PME. Parmi les propositions qui seront débattues lors de ce colloque :

- créer d'urgence un pôle public de financement ;
- développer des fonds régionaux pour l'emploi ;
- recourir à une sélectivité du crédit, visant à favoriser les crédits pour développer, moderniser les appareils productifs et développer l'emploi ;
- contrôler les fonds publics octroyés sans contreparties aux entreprises ;
- lutter, grâce au pôle public, contre les défaillances d'entreprises.

Toutes les organisations de la CGT et les personnels intéressés sont invités à participer au colloque organisé le jeudi 4 juin 2009, au siège de la CGT à Montreuil.

Il se déroulera en présence de dirigeants des établissements du secteur semi-public, d'économistes, de syndicalistes et de responsables politiques.

Revalorisation des retraites : Le gouvernement provoque !

Avec ses millions de manifestants, ce 1er trimestre fera date. En quelques semaines, nous sommes passés de l'amertume à l'indignation puis à la résistance. NON ! Les retraité(e)s ne sont pas résignés. La propagande du pouvoir et ses relais de la pensée unique font pression pour culpabiliser plus de 13 millions de retraités.

Ils essaient de les convaincre que leur situation est plus enviable que celle des jeunes.

Au nom de la crise, des milliards sont injectés dans la sphère financière, sans contrepartie et plus particulièrement pour les salaires et retraites, si ce n'est encore plus de sacrifices pour nous les faire payer.

Pour la première fois, la revalorisation des retraites et pensions n'interviendra que le 1er avril (au lieu du 1er janvier). C'est inacceptable ! Les chiffres sont également scandaleux : 1 % dont 0,6 % au titre du rattrapage et 0,4 % pour compenser la hausse prévisionnelle des prix !

Les affirmations ministrielles sur la baisse des prix sont contredites en particulier pour les produits de consommation courante comme l'alimentation ou les dépenses contraintes telles que les services, les maisons de retraite, la santé, les transports, le logement... Autant d'éléments qui pèsent lourdement sur le budget des retraité(e)s. Les retraité(e)s ne sont pas un coût ! Ils sont un des moteurs du développement économique de la société et comme tels, revendiquent les moyens de vivre dignement avec un pouvoir d'achat préservé. Augmenter les retraites et pensions est un élément de relance de la consommation. Nous réaffirmons donc nos revendications :

- revalorisation de nos retraites avec



rétroactivité au 1er janvier ;

- pas de retraite inférieure à 1600 euros ;
- 200 euros immédiatement, pour tous, en rattrapage de l'évolution du coût de la vie ;
- indexation des pensions sur les salaires pour préserver le lien entre les salaires et les retraites ;
- porter les pensions de réversion à 75 % sans condition d'âge ;
- abolition des franchises médicales et de la loi « Hôpital, Patient, Santé et Territoire ».

Le pire serait de céder au moment

où l'ampleur des luttes ouvre de nouvelles perspectives.

C'est donc avec la plus grande détermination que nous poursuivons, avec l'Union Confédérale des Retraités CGT, la campagne de mobilisation et d'action. Ce 1er avril, celle-ci s'est prolongée dans de très nombreux départements. Une nouvelle journée nationale unitaire des confédérations de retraités est en préparation. La CGT Retraité(e)s organise des actions dans tous les départements. Soyons-y massivement présents ! ■

Graves menaces sur la pension de réversion

La convergence de 2 derniers projets (sénat et conseil d'orientation des retraites) présente un singulier danger. Dans l'esprit du pouvoir actuel, la pension de réversion ne serait plus qu'une « allocation » soumise à tous les aléas. Le 25 février, les unions fédérales CGT de retraités de la fonction publique se sont réunies à ce sujet (il sera développé dans le prochain numéro de notre journal). Elle va donner lieu à d'autres rencontres. Consultez notre site internet www.finances.cgt.fr, dans rubrique UFR, l'article sur ce sujet.

Guadeloupe : Retour sur un conflit exceptionnel

Entretien avec Jean-Marie Brissac, secrétaire général adjoint de la CGT-G. Jean-Marie est également agent des Douanes en Guadeloupe. Dans cet entretien, il nous éclaire sur la génèse, le déroulement et les suites du conflit de ce début d'année. Le conflit n'est d'ailleurs pas terminé pour les agents de l'IEDOM (Institut d'émission des départements d'Outre-Mer, qui exerce les missions dévolues en métropole à la Banque de France). En grève à près de 90 % depuis le 9 février pour mettre fin aux disparités salariales qu'ils subissent, le blocage est désormais total avec leur direction.

QUELLES RAISONS ONT FAIT NAÎTRE CE CONFLIT ?

JMB : Alors qu'entre juillet et novembre, le baril de pétrole a vu son prix divisé par trois, celui des carburants ne baissait pas à la pompe. Pire encore, début novembre, une déclaration du Préfet justifiait un prix aussi élevé mettant ainsi le feu aux poudres. À cette déclaration, les organisations syndicales ont réagit en réclamant une baisse immédiate de 50 centimes d'euro sur les carburants. C'est alors que les transporteurs de l'île organisent, en complicité avec les politiques, trois jours de blocage sans intervention des forces de l'ordre. Ils « obtiennent » une baisse de 11 centimes sur le super et 13 centimes sur le gasoil. En contre partie, les Collectivités et l'État versent 3 millions d'euros à la SARA (Sté Anonyme de Raffinerie des Antilles) pour compenser les pertes. Une mission de contrôle des prix dans les différents DOM est alors diligentée par le Secrétaire d'État, Monsieur JEGO. Un rapport devait être présenté le 15 mars 2009. À ce jour, il n'y a toujours rien.

Le 15 décembre, les organisations syndicales font une déclaration commune pour dénoncer un simulacre d'accord sur les produits pétroliers d'autant plus, que le compte n'y était pas s'agissant de la baisse obtenue.

COMMENT EST NÉ LE LKP ?

JMB : Il n'en fallait pas plus pour créer une osmose entre toutes les organisations syndicales, des partis politiques, des associations culturelles et autres. Ce regroupement donnait naissance à « *Liyannaj Kont Pwoftasyon* », le LKP qui compte 40 membres. Le 16 décembre, un cahier de revendications, décliné en 10 grands thèmes, était remis au sous-préfet de Guadeloupe. Des rencontres régulières se sont tenues, à compter du 2 janvier, pour le peaufiner.

Le LKP est né pour dénoncer les profits constatés dans tous les secteurs de la vie économique en Guadeloupe.

Au-delà des 200 euros d'augmentation pour les bas salaires, ce sont de nombreuses revendications qui sont défendues : niveau et conditions de vie, logement, environnement, transports, éducation, formation professionnelle, emploi, droits syndicaux et liberté syndicale, services publics, eau, électricité, santé, productions agricoles avec la problématique des pesticides, pêche, aménagement du territoire et infrastructures...

Avec un tel cahier de revendications, chaque couche de la population se retrouvait et adhérait au mouvement. Dès le 20 janvier, la Guadeloupe était paralysée, aidée en cela par la grève des stations services et des pompistes.



QUEL EST LE CARACTÈRE INÉDIT DE CETTE LUTTE ?

JMB : C'est bien la première fois que syndicats, associations et partis politiques indépendantistes se mettaient en « *liyannaj* », se fédéraient pour parler d'une seule et même voix et dénoncer les travers de la société guadeloupéenne et toutes les injustices dont sont victimes les travailleurs de ce pays.

Au fil des jours, force était de constater que le gouvernement ne prenait pas au sérieux le mouvement.

Le 28 janvier, le Préfet, sur injonction de Monsieur JEGO, rompait les négociations qui devaient reprendre avec l'arrivée de ce dernier.

Après une semaine de négociations, le dimanche 8 février, à l'issue d'une

ACTUALITÉ REVENDICATIVE



longue nuit de discussions, le Ministre, alors qu'il avait promis une rencontre pour signature d'un protocole, prend l'avion sans prévenir pour rentrer à Paris. Même s'ils espéraient la fin du conflit, les Guadeloupéens, devant cet affront, ont montré leur volonté de continuer le mouvement jusqu'à satisfaction de toutes les revendications.

Le 16 janvier, un syndicaliste, militant du LKP, est tabassé et arrêté par les forces de l'ordre dans une manifestation. Les nuits suivantes, la Guadeloupe s'embrase, de nombreux barrages sont érigés, des entreprises sont brûlées ou saccagées un peu partout sur l'île. Notre camarade de la CGTG, Jacques BINO est assassiné. Un jeune motard se tue sur un barrage.

VOS RENDICATIONS SONT-ELLES SATISFAITES ?

JMB : À ce jour, toutes les revendications ont été satisfaites ou sont en voie de l'être. Un protocole d'accord de suspension de conflit a été signé le 4 mars. Il concerne toutes les revendications de la vie économique et sociale. Par exemple : 19 postes créés dans l'enseignement, baisse de 47 centimes sur le carburant, baisse sur une liste de 100 familles de produits de première nécessité, baisse des tarifs bancaires, baisse du prix de l'eau, gel des loyers sur 5 ans, baisse de

20 % sur les transports en commun, pour les familles les plus démunies, 40 000 billets d'avion pour Paris à 340 € HT, plan d'urgence pour la formation professionnelle et l'emploi des jeunes... Un calendrier de négociations a été fixé et un Comité de suivi de 12 membres instauré.

L'Accord BINO sur les salaires, signé le 1er mars, concernant les 200 euros a été signé sans le MEDEF et la CGPME. Cependant, la pression aidant puisque la grève perdure, les différents patrons finissent par signer, entreprise par entreprise.

QUELLES SONT VOS RELATIONS AVEC LES AUTRES DOM ?

JMB : Nous avons des contacts avec le Collectif du 5 février en Martinique. Nous échangeons nos points de vue mais n'avons pas de relations de travail avec eux. Des délégations ont participé aux importantes manifestations en Guadeloupe ou en Martinique. Nous pensons que notre mouvement a été l'élément déclencheur pour la Martinique et la Réunion. Nombre de nos méthodes ont été reprises par la Martinique (chant, encadrement des manifestations...).

UN MOT POUR CONCLURE ?

JMB : « *Rien ne sera plus jamais comme avant* » reconnaît-on dans la rue. Ce mouvement a eu le mérite de faire prendre conscience à la population de la priorité d'une consommation locale et non d'importation. Les Guadeloupéens ont le sentiment de se prendre en main. Le dialogue et la solidarité s'instaurent, à tous les niveaux. On se parle, on s'intéresse à l'autre. On a quelque chose à dire, on veut s'impliquer dans la vie guadeloupéenne. On veut maintenant participer aux prises de décisions. ■

ADIEU, JACQUES

Jacques BINO était un militant syndical engagé, son engagement allait bien au-delà de la section CGT Impôts de Guadeloupe dont il a été pendant de nombreuses années le secrétaire. Il s'est poursuivi dans la lutte des peuples contre le pouvoir capitaliste, et singulièrement, contre le pouvoir colonial français. Jacques était porteur d'un idéal de progrès social, de respect des valeurs humaines auxquelles se sont attaqués ses assassins. La responsabilité de son assassinat incombe à ceux qui ont refusé le dialogue et ont conduit les habitants de ce département français à la misère et à la grève générale.



Fiscalité Injustice sociale

Le Gouvernement persiste dans ses choix économiques injustes et inefficaces. Pourtant, le rapport de forces lui est de plus en plus défavorable au fil des puissantes manifestations de colère des salariés. D'autre part, il est clair désormais que l'obsession idéologique de la réforme des prélèvements obligatoires et des politiques publiques est un élément aggravant de la crise financière et économique : les privatisations, la mise en concurrence des systèmes socio-productifs, la fragilisation des systèmes de protection sociale et des solidarités institutionnelles dévalorisent le travail salarié.

Un sommet social dérisoire

Le sommet social du 18 février 2009 a débouché sur quelques mesures fiscales et sociales dérisoires face aux conséquences désastreuses de la crise libérale. D'un côté pour les victimes de la crise, une enveloppe globale de 2,6 milliards d'euros, de

l'autre, un plan de relance inadapté de 26 milliards d'euros, des prêts aux banques de plusieurs centaines de milliards d'euros, un cadeau de 8 milliards d'euros aux entreprises en supprimant les équipements et biens mobiliers de l'assiette de la taxe professionnelle.

Une communication en trompe l'œil sur le pouvoir d'achat

Pour le pouvoir d'achat, le saupoudrage de mesures réglementaires (les aides publiques feront l'objet d'une simple information-consultation du comité d'entreprise, l'allocation de chômage partiel est portée à 75 %, la prime de 500 € pour les chômeurs justifiant de 4 mois de travail, ou le bon d'achat de 200 € pour les services à la personne) s'accompagne d'une mesure fiscale discutable et compliquée : la suppression des deux tiers provisionnels restant à payer de l'impôt sur le revenu des ménages situés dans la deuxième tranche

d'imposition (5,5 %).

6 millions de foyers fiscaux bénéficieraient de cette mesure. 2 millions au titre de la deuxième tranche, 2 millions imposables dans cette tranche mais exonérés pour d'autres raisons, 2 millions situés à la limite de la troisième tranche (14 %). Cette mesure (1,1 milliard d'euros) confirme les choix politiques néolibéraux opposés au principe même de l'impôt sur le revenu progressif. Au reste, rien pour les ménages non imposables. Pour les ménages faiblement imposés la remise fiscale varierait de 100 à 200 euros. Un couple de salariés avec deux enfants et 28 890 € de revenus annuels payant un impôt de 319 € économiserait 212 €.

Au regard du poids de la TVA dans les dépenses du ménage (plus de 10 %), de la TIPP, de la taxe d'habitation, de la CSG, cela représente un sixième des charges fiscales et sociales du ménage. À comparer aux 288 millions d'euros du bouclier fiscal que se sont partagés 756 redevables de l'ISF.

Il faut augmenter l'impôt sur le revenu des riches

Une hausse de la fiscalité directe est inéluctable et doit s'exercer sur les plus hauts revenus.

Le Royaume-Uni vient de porter à 45 % son taux marginal de l'impôt sur le revenu qui pèse 8 % du PIB contre à peine 3 % en France. Les USA taxent désormais les distributions excessives à 90 %.

Enfin, les mesures de relance ne répondent pas, loin s'en faut, aux besoins d'investissements, d'innovation et de formation indispensables pour favoriser la reprise économique. ■



G20 : On peut toujours rêver...

Nous reproduisons ci-dessous des extraits d'une dépêche AFP qui aurait pu être publiée le 1er avril 2009

Selon une source proche du dossier, les Présidents Barack Obama et le Président Lula suivis par Nicolas Sarkozy ont accepté, à la veille du G20, de mettre en place une fiscalité internationale unique sur les revenus financiers et sur les hydrocarbures.

Ce ralliement in extremis des États-Unis et de la France a permis de faire basculer d'autres États, comme l'Allemagne.

Ces nouvelles taxes internationales pourraient rapporter chaque année plus de 1400 milliards de dollars.

D'après le projet de déclaration finale, une institution nouvelle de l'ONU sera chargée de collecter et de redistribuer le produit de la taxe.

Les ressources ainsi dégagées serviront à financer un revenu minimum universel pour les plus pauvres et des politiques d'économie d'énergie et de développement des renouvelables.

Ces taxes viennent compléter la suppression des paradis fiscaux et l'application universelle de la transparence bancaire, dispositions qui empêcheront que les investisseurs puissent échapper à cette fiscalité transnationale.

Les États ont également convenu de mettre le crédit au service de la reconversion des vingt premières économies de la planète. « Nous nous sommes entendus avec nos homologues américains et européens pour interdire tout crédit public et privé aux énergies carbonées. Cela a permis d'emporter l'adhésion des pays émergents, y compris de la Chine, en échange de la mise en place d'un système monétaire international équilibré qui ne sera plus basé sur le dollar », a expliqué l'un des émissaires français chargés de préparer la négociation.

Les réactions à ces fuites n'ont pas tardé. Guy Ryder, Secrétaire général



de Confédération Syndicale Internationale, se félicite : « Nous restons naturellement vigilants et ferons part de nos propositions. Mais enfin, les États reprennent les rênes. Il était temps de redonner sa pleine valeur au travail en limitant la part des actionnaires et en traçant les contours d'un nouveau mode de développement, qui va donner la priorité à l'emploi et aux activités locales. »

Ancien vice-président des États-Unis et prix Nobel de la Paix, Al Gore a mis l'accent sur le changement de cap historique qu'a permis l'administration Obama : « comme l'avait souligné le rapport Stern, il nous fallait trouver, ensemble, les moyens de financer la transformation de l'économie mondiale afin de maîtriser le changement climatique, et ce, dans des conditions sociales équitables. Les décisions qui se préparent sont un véritable plan Marshall. Les détails de leur mise en œuvre en seront discutés, en décembre, à Copenhague. »

À l'opposé, Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe et Premier Ministre du Luxembourg, a critiqué

ces décisions : « On ne tardera pas à constater les effets désastreux de mesures strictement démagogiques sur le niveau de vie de millions d'actionnaires qui, dans le monde, seront privés de leurs revenus. Il aurait été préférable de laisser le marché trouver lui-même la solution à des désordres dus aux excessives interventions publiques. »

Ernest-Antoine Seillière, président de BusinessEurope, sorte de confédération du patronat européen, a regretté ne pas avoir été mis au courant de ce projet et fustigé « l'irresponsabilité des États du G20, qui va entraîner la disparition de centaines de milliers d'emplois dans les secteurs aussi capitaux que l'automobile, la métallurgie, la chimie ou le charbon. [...] Il aurait été préférable de laisser les entreprises définir le chemin du développement durable. Les mesures prises nous ramènent à l'époque stalinienne. La chasse aux sorcières et les purges ne tarderont pas à suivre cette inimaginable régression dans les libertés fondamentales que sont les libertés d'entreprendre et d'investir », a-t-il déclaré à notre correspondant à Bruxelles. ■

Cameroun Rencontre syndicale

A l'invitation d'Isaac Bissala, Président de l'Union générale des travailleurs camerounais et du syndicat national des employés, gradés et cadres des établissements financiers du Cameroun, Alain Brouhman (fédération CGT des banques et assurances) et Jean-Louis Corvai-sier (fédération CGT des Finances) se sont rendus au Cameroun du 2 au 9 mars derniers.

Cette rencontre avait pour objectif :

- de développer les coopérations à travers nos champs professionnels ;
- de développer des liens constants notamment à travers la formation syndicale.

Nous avons constaté un très grand engagement d'Isaac Bissala et de ses camarades pour développer le syndicalisme dans les banques, les assurances et à la banque centrale d'Afrique du Centre.

Les principales revendications de nos camarades concernent le respect de leur convention collective, notamment l'application de la clause d'augmentation des salaires

biennale, la mise en place de comités d'entreprise, le respect des droits syndicaux et l'organisation d'élections professionnelles.

En l'absence de droits syndicaux, nous avons été frappés par la disponibilité des syndicalistes, en dehors des heures de travail, les réunions se terminant souvent tard le soir.

Nous sommes convenus d'échanger régulièrement nos publications et documents. Nous nous sommes engagés enfin à favoriser la formation syndicale y compris sous forme d'échanges en fonction des besoins. Nous avons insisté sur des échanges d'informations avec nos syndicats et ceux des assurances et des banques françaises au Cameroun.

Le syndicalisme au Cameroun s'est bâti, en 1944, à l'initiative d'un militant français, Gaston Donnat^(*). Nos camarades gardent la mémoire du combat qu'il a mené, y compris au péril de sa vie. Pour notre part et plus modestement, nous avons constamment rappelé à nos camarades qu'il n'était nullement



Isaac BISSALA et Gaston DONNAT (photo)

question pour nous d'amener des recettes toutes faites importées de France mais au contraire de nous enrichir mutuellement de nos expériences, de nos luttes et de nos difficultés. Nous tenons à remercier Issac Bissala et tous ses camarades pour l'accueil qui nous a été réservé tout au long de notre voyage. ■



(*) La rédaction du journal, rappelle que Gaston DONNAT est le père de notre camarade Yvan, actuellement membre de la direction de la fédération des Finances et de son Union fédérale des retraités. Gaston DONNAT a écrit un livre intitulé « Afin que nul n'oublie. L'itinéraire d'un anti-colonialiste (Algérie-Cameroun-Afrique) » aux édition L'harmattan.

Congrès

L'outil syndical et la question unitaire au cœur des débats

La crise économique et sociale dont les salariés sont les principales victimes fait peser une lourde responsabilité sur les organisations syndicales et notamment sur la première d'entre elles, la CGT. Construire une mobilisation durable à la hauteur des enjeux pose les questions du projet syndical, de l'efficacité de l'outil et de l'unité. Ce n'est donc pas un hasard s'il est prévu qu'elles soient au menu des prochains congrès de la Confédération et de l'UGFF.

49e CONGRÈS CONFÉDÉRAL : L'AMBITION DE DONNER UNE AUTRE DIMENSION AU RAP- PORT DE FORCE

Tel devrait être, selon Bernard Thibault, l'axe central des réflexions et des décisions de ce congrès qui aura lieu en décembre 2009.

Face à la crise, il est plus nécessaire et urgent que jamais d'imposer une transformation profonde de la société. Si cet objectif ne relève pas seulement de l'action des organisations syndicales, celles-ci ont néanmoins un rôle essentiel à jouer pour que cette transformation réponde aux aspirations et aux besoins des salariés.

Et la CGT, principale force du syndicalisme salarié en France comme l'ont encore confirmé les dernières élections prudhommales, a une responsabilité particulière à cet égard, tant en ce qui concerne l'élaboration de propositions et de revendications alternatives que pour construire le rapport de force.

Son statut ne doit toutefois pas la conduire à surestimer ses capacités. L'état des lieux sur lequel s'est penché le Comité confédéral national (CCN) de mai 2008 a montré qu'il y avait encore du chemin à parcourir pour passer d'une force « aux côtés des salariés » à « LA force des salariés ».



Ce constat montre combien le développement doit être une priorité de la CGT, si elle veut être à la hauteur des attentes des salariés à son égard.

Mais la question du développement ne se réduit pas à la simple mise en œuvre de campagnes d'adhésion. Comme l'indiquait Bernard Thibault lors du CCN de février 2009, « *Construire un rapport de force d'une toute autre dimension appelle nécessairement un regard lucide sur l'état de nos forces, les modes de fonctionnement et d'organisation de la CGT elle-même* ». C'est dans cette optique que le congrès sera amené

à débattre d'une évolution des structures de la CGT, en particulier des syndicats, des organisations professionnelles et territoriales et de la confédération.

Si une CGT plus forte et plus efficace est une condition nécessaire à l'amélioration du rapport de force, ce n'est pas suffisant. L'éparpillement du syndicalisme français rend également indispensable l'unité syndicale.

Mais au-delà de la recherche de convergences comme celles qui portent la mobilisation en cours depuis le début de l'année, la CGT ne devrait-elle pas agir pour contribuer à réduire durablement la divi-

sion ? Cette question fera aussi partie des débats du congrès, d'autant que la Confédération a décidé de ne pas rester spectatrice face aux évolutions en cours du paysage syndical.

Mais, qu'il s'agisse de la transformation de l'outil CGT ou de la modification du paysage syndical, rien de solide ne pourra se faire sans l'adhésion et l'implication des adhérents à tous les niveaux de l'organisation. De ce point de vue et face aux enjeux, la préparation de ce congrès sera déterminante.

25e CONGRÈS DE L'UGFF : QUELLE ORGANISATION DU SYNDICALISME DANS LA FONCTION PUBLIQUE ?

Même si, nécessité faisant loi, la crise se traduit par un certain retour de l'État, ce congrès, qui aura lieu en mai 2009, intervient dans un contexte marqué par une profonde transformation de l'appareil d'État (décentralisation, déconcentration, réforme de l'administration territoriale de l'État, regroupement d'administrations...), conséquence de la logique libérale imposée aux politiques publiques au travers notamment de la RGPP (Révision générale des politiques publiques). Ces évolutions percutent de plein fouet l'organisation de la CGT dans ce secteur.

C'est donc très logiquement que les syndicats adhérents à l'Union générale des fédérations de fonctionnaires (UGFF) vont débattre du type d'outil syndical dont ils ont besoin aujourd'hui, une discussion qui devrait s'ancrer sur une réflexion quand à la nature et au rôle de l'État. L'objectif est de construire une structuration efficace pour défendre les personnels qui s'inscrive en même temps dans la démarche de transformation sociale et de création du rapport de force nécessaire telle qu'elle est portée par la CGT dans son ensemble. Plusieurs pistes sont proposées, allant de la coordination

des fédérations intervenant dans le champ de la fonction publique d'État à leur regroupement, voire au rapprochement avec d'autres fédérations du secteur public.

Les congressistes débattront aussi de l'unité et de la recomposition syndicale. Le texte soumis à la discussion précise en effet que « *Notre organisation doit jouer un rôle*

majeur et moteur pour répondre aux aspirations toujours plus nombreuses d'unification de forces syndicales aujourd'hui séparées ».

Il propose en conséquence de « *Prendre les initiatives nécessaires permettant les mises en débat concrètes d'un rassemblement du syndicalisme de transformation sociale, appuyé sur la lutte et les propositions* ». ■



Le Conseil national de la fédération des Finances se prononce aussi sur ces questions

Réuni les 30 et 31 mars 2009, le Conseil national a confirmé l'orientation de la Fédération visant à faire des ministères de Bercy et des institutions financières semi-publiques des outils au service de la satisfaction des besoins sociaux et du développement de l'emploi. Pour porter un tel projet, qui permet de mettre en synergie l'ensemble des politiques publiques agissant sur le financement de l'économie et dont la crise systémique actuelle montre la nécessité, le Conseil estime indispensable que la fédération puisse continuer à s'inscrire sur un périmètre se situant à l'intersection du champ de la fonction publique et de celui de la finance. Il a donc souhaité que soit amélioré à la fois la prise en compte de la dimension fonction publique, sous ses trois versants, via notamment la mise en place de collectifs territoriaux, et la coopération avec la fédération Banques-Assurances, y compris au niveau local.

Le Conseil national a également réaffirmé la pertinence la démarche unitaire de la fédération, souhaitant toutefois dépasser le concept de syndicalisme rassemblé pour travailler au rassemblement du syndicalisme. Il a proposé de mettre à profit l'évolution favorable des relations avec nos partenaires syndicaux pour reposer à ceux qui l'accepteraient de mettre en place des échanges réguliers et approfondis, démarche qui a d'ores et déjà reçue un large accueil et est en voie de concrétisation. Pour le Conseil national enfin, cette démarche d'ouverture et de rassemblement doit s'étendre aussi au mouvement associatif de lutte et aux organisations politiques dont l'action conjointe doit aussi permettre la construction du rapport de forces dont nous avons besoin pour porter notre projet.

À LIRE, À VOIR



■ JEUNES CGT

Compilation « Pas nés pour subir »

Cette compilation a été réalisé par le collectif national des « Jeunes CGT » pour faire partager leurs valeurs et leur vision du monde. Il est le fruit de la collaboration entre de jeunes artistes militants de la CGT et des artistes de renommée nationale ou internationale motivés pour porter ensemble un message de justice sociale et de solidarité.

Ce CD regroupe des artistes tels que Tiken Jah Fakoli, Sergent Garcia, Lofofora, R-WAN et bien d'autres. Les luttes contre l'individualisme, le profit roi, les discriminations, l'exclusion... nous rassemblent tous les jours pour construire le progrès social. Adhérents et militants, élus et mandatés, chacun de nous s'engage avec ses moyens, son cœur, son esprit revendicatif et ses espoirs. C'est cette diversité qui rassemble des femmes et des hommes, des salariés, des chômeurs, des exclus dans un même combat pour mettre la société de demain au service de tous les êtres humains et non plus seulement de quelques uns.

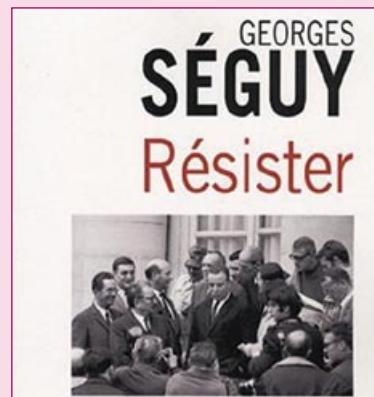
Pour une autre humanité porteuse de progrès social, les Jeunes CGT ont souhaité promouvoir l'association « *l'avenir social* ». Les bénéfices des ventes de ce CD seront reversés pour soutenir son action.

Pour toute information ou commande s'adresser, par mail (jeunes@cgt.fr) aux Jeunes CGT.

GEORGES SÉGUY

« Résister : de Mauthausen à Mai 68 »

Février 1934 : un gamin de sept ans entame sa première grève pour obtenir la libération de son professeur, un responsable syndical qui a pris part aux manifestations antifascistes. Au risque de décevoir sa mère, très croyante, sa décision est déjà prise : plutôt la révolution que la communion ! Mai 1968 : secrétaire général de la CGT depuis moins d'un an, Georges Séguy négocie au ministère du Travail l'historique « *constat de Grenelle* » et recueille cette confidence étonnante de Pompidou : « *Je préférerais être simple fonctionnaire d'un gouvernement communiste que Premier ministre d'une France dominée par les Américains.* » Entre ces deux dates, un itinéraire militant. Le soutien aux républicains espagnols « *réfugiés* » dans les camps du Sud-Ouest. L'activité clandestine, à quinze ans, au sein d'un atelier de la Résistance. La torture, en février 1944, dans les geôles de la Gestapo. La déportation au camp de Mauthausen. Mais aussi la guerre d'Algérie, le « *coup* » de 1958, l'élection de François Mitterrand et la disparition de l'URSS : autant d'événements dont Georges Séguy fut le témoin engagé.



■ DVD

L'emprunte d'un petit ange...

C'est sur la route du centre aéré qu'Éloïse, 10 ans, fille de Martine Mercier du syndicat CGT des Impôts, a rencontré la production du film *l'empreinte de l'ange* de Safi Nebout (disponible en DVD).

Elle a été choisie pour incarner Lola, un des personnages principaux aux côtés de deux montres sacrés du cinéma français : Catherine Frot et Sandrine Bonnaire. La rédaction d'Ensemble a rencontré Éloïse.

Tes meilleurs souvenirs ? « *Les scènes très difficiles de la piscine et de la patinoire* ».

Tes relations avec ces deux grandes actrices ? « *Catherine Frot est restée plus discrète pour mieux incarner son rôle (de mère traumatisée par la mort de son enfant, cette mort à laquelle elle ne croit pas). Sandrine Bonnaire a été adorable, elle m'a même invitée à un goûter chez elle* ».

Et avec les autres acteurs ? « *J'ai sauté dans les bras de Vladimir Yordanov comme je le fais avec mon papa... Il a été surpris... il m'a offert un appareil photo* ».

Tu as envie de refaire du cinéma ? « *Je ne sais pas, mais j'aimeraï refaire une autre expérience* ».

Si vous n'avez pas vu ce thriller digne d'Hitchcock, inspiré d'un fait divers, n'hésitez pas à acheter ou louer le DVD.

Assurance : la Macif solidaire des syndiqués

Créé il y a plus de vingt ans,
le contrat Solidarité vie syndicale répond
à un véritable besoin d'assurance
des adhérents et militants.



La CGT et la Macif ont réaffirmé, le 14 septembre 2004, à travers une déclaration commune aux 5 confédérations syndicales, leur volonté d'apporter aux salariés toutes les garanties nécessaires à leur protection.

Une blessure au cours d'une manifestation, une chute en collant des affiches, un accident de voiture lors d'un déplacement... Que l'on soit militant ou simple adhérent, la vie syndicale comporte des risques et nul n'est à l'abri de tels incidents.

Une approche partenariale

Conscients de l'utilité économique et sociale de l'assurance, les organisations syndicales se sont penchées sur cette problématique. Mais avec qui travailler pour bâtir un vrai plan de protection dédié à l'activité syndicale ? Attachés au principe d'une assurance basée sur la solidarité, ils se sont naturellement rapprochés de la Macif. C'est ainsi que l'ensemble des centrales syndicales et la mutuelle se sont progressivement engagés dans des partenariats solides, dont la première réalisation fut très vite le contrat Solidarité vie syndicale.

Vous souhaitez en savoir plus ? partenariat@macif.fr



Les grandes lignes du contrat*

Pour vos dommages corporels suite à un accident au cours de la vie syndicale

- **En cas de décès :**

Versement d'un capital de 16 000 € et prise en charge des frais d'obsèques jusqu'à 1 600 €.

- **En cas d'incapacité permanente :**

Pour un taux d'invalidité permanente supérieur ou égal à 10 %, versement d'une indemnité dont le montant, calculé en fonction du taux retenu, pourra atteindre un maximum de 32 000 €. Un taux d'invalidité entre 5 et 9 % donne droit à une indemnité forfaitaire de 1 100 €.

- **Aide à l'enfant :**

Une indemnité de 1 600 € est versée à chaque enfant de l'assuré décédé ou atteint d'une invalidité d'au moins 66 % et ce pour chaque enfant mineur ou poursuivant des études. Cette indemnité est doublée si l'enfant devient orphelin de père et de mère après l'accident.

- **Perte de salaires ou revenus :**

90% de la perte réelle de salaire net imposable en cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours. Une indemnité versée en complément des prestations des régimes de protection sociale pendant une période maximale de 18 mois.

- **Une assurance responsabilité civile et défense-recours, en plus :**

Si son contrat personnel lui fait défaut, Solidarité Vie Syndicale couvre la responsabilité civile de l'adhérent dans le cadre de ses activités syndicales. Une couverture qui s'accompagne d'une garantie « Défense et Recours » qui permet à l'adhérent d'être défendu devant les Tribunaux en cas de poursuites ou de réclamer au tiers responsable la réparation de son préjudice. En cas d'accident, le syndicat doit simplement informer la confédération : tél. : 01 48 18 84 46 - mail : a.diaz@cgt.fr qui donnera alors une déclaration de sinistre rappelant le numéro du contrat souscrit par la confédération.

- **Sans oublier l'assistance aux militants**

Prise en charge en assistance-rapatriement des militants en déplacement à l'étranger sous mandat syndical.

*Exemples de garanties extraits du contrat Solidarité vie syndicale en date du 1^{er} janvier 2007